

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS sont des 1er et 16 de chaque mois... se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal... se paient d'avance

M Havaux, rue J.-J. Rousseau, 8, à St. Laiffite et C., place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Hiver.

Tableau 2. Horaires de trains entre Cahors, Agen, Bordeaux, Périgueux, Aurillac, Vierzon et Paris.

Cahors, le 11 Février 1875

L'économie du projet d'organisation des pouvoirs publics, adopté en deuxième lecture par l'Assemblée, repose tout entière sur l'institution d'une seconde Chambre.

On se demande quand viendra la troisième lecture des lois constitutionnelles? Il est difficile de le dire. On sait que ces lois ne peuvent être promulguées que lorsque la loi sur le Sénat sera votée.

Rien peut-être, dans l'œuvre constitutionnelle à laquelle l'Assemblée travaille en ce moment, n'est plus grave que cette loi sur le Sénat.

Les conservateurs des deux centres, malgré la légitime impatience que le pays éprouve de savoir enfin à quoi s'en tenir, ont eu raison de voter cet article additionnel qui remet la promulgation des lois constitutionnelles après le vote de la loi sur le Sénat.

Le Journal des Débats présente sur ce sujet les observations suivantes :

Si la loi du Sénat a par elle-même une importance extrême on peut dire que cette importance est encore accrue par la délicatesse de la situation parlementaire.

main de M. Wallon et de M. Dufaure, ont pris une forme si imprévue. L'alliance pseudo-conservatrice du 24 mai est à jamais rompue.

Il faut en prendre son parti : ce qui est défait l'est pour toujours. Lorsque des hommes ont vécu ensemble pendant deux années, en se querellant sans cesse, en désaccord sur tous les points et ne se rapprochant jamais dans une action commune...

Il y a donc lieu d'espérer et de croire que la majorité qui a voté les lois constitutionnelles en seconde lecture se retrouvera, moins forte sans doute, mais avec le même caractère, à la fin de la troisième.

Le centre droit, un peu étonné peut-être de la rapidité, de l'impétuosité des mouvements qui l'ont entraîné à une démarche décisive, recueille ses forces et ses esprits.

il faut s'attendre à ce qu'on la soumette du côté de la droite à toutes sortes d'épreuves, de tentations et même de manœuvres. La troisième lecture des lois constitutionnelles servira de champ de bataille définitif, mais c'est dans la discussion de la loi sur le Sénat que cette bataille se préparera et que des efforts violents ou habiles seront faits pour disloquer, pour fatiguer, pour dégoûter la majorité nouvelle.

Voici le résultat des élections de dimanche dernier :

Tableau des résultats électoraux en Seine-et-Oise et Côte-du-Nord.

Il y a ballottage dans ce dernier département.

On croyait au succès de M. le duc de Padoue en Seine-et-Oise, et on pensait que M. le duc de Feltre aurait la majorité sur ses concurrents dans les Côtes-du-Nord.

On lit dans le Temps, organe du centre gauche :

Les élections ne sont point faites pour adoucir, dans le camp bonapartiste, l'amertume des dernières journées parlementaires. Battus devant l'Assemblée, refoulés à la fois par la commission d'enquête et par la majorité constituante, les césariens déclaraient avec une feinte assurance qu'ils en appelaient de l'Assemblée au pays.

comme dans les Côtes-du-Nord les bonapartistes sont battus haut la main.

La journée est bonne et elle ne peut manquer de produire une heureuse impression sur l'Assemblée. Si le parti royaliste ne peut pas se dire fortifié par l'avantage relatif qu'il a eu dans les Côtes-du-Nord, il peut du moins en être flatté comme d'un modeste et touchant hommage.

On lit dans le Pays, organe de l'impérialisme :

M. Wallon, M. Luro et autres braves monarchistes qui ont fait la République en haine de l'Empire, ont le droit de se réjouir des résultats électoraux.

Nous ne l'avons jamais nié : le meilleur moyen de retarder l'Empire, nous ne disons pas empêcher, et pour cause, — c'est de faire la République. Par exemple, ce sont là des victoires à la Pyrrhus, qui coûtent cher; ce ne sont ni des Foucher de Careil, ni surtout des Valentin, qui permettront à M. Wallon, à M. Luro et à leurs amis, de confisquer la République à leur profit.

Cet échec nous atteint sans nous surprendre; avant le vote de l'amendement Wallon, nous étions assurés du succès dans Seine-et-Oise; le vote qui a terminé la seconde lecture des lois constitutionnelles nous laissait peu d'espoir.

Le Maréchal peut-il se flatter que cette République qu'on lui inflige soit, durant six années encore, conservatrice; et le jour où elle cessera d'être conservatrice, que fera-t-il? que sera-t-il?

Il ne peut se dissimuler que des élections comme celles de M. Senard et de M. Valentin n'augmentent pas le nombre des collaborateurs qu'il peut déceintement se donner.

Et cependant il verra les résultats que donneront les élections générales faites sous les auspices des orléano-républicains; et quand il lui faudra choisir son cabinet parmi les plus conservateurs de cette Assemblée nouvelle, qui se trouveront être des Senard ou des Valentin, nous pensons que le Maréchal duc de Magenta se trouvera quelque peu embarrassé pour accomplir jusqu'au bout son programme, bref et concis d'ailleurs: « J'y suis, j'y reste. »

On lit dans le Français, organe du centre droit :

Le caractère commun des deux manifestations électorales, c'est le couplet échec des bonapartistes, aussi malheureux dans le département des Côtes-du-Nord que dans le département de Seine-et-Oise. Avec quelle superbe arrogance les journaux du parti de l'appel au peuple n'annonçaient-ils pas le succès de leurs candidats.

Le Moniteur du Calvados a reçu communication de la lettre suivante, écrite de la





Crédit foncier de France.

Emission à 470 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

RHUMES, GRIPPES, ENROUEMENTS

La supériorité incontestable et l'efficacité

certaine du Sirop et de la Pâte de Nafé de Delangrenier ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, et par un rapport officiel de MM. Barruel et Coterreau, chimistes de la Faculté de Paris.

MAUX D'ESTOMAC, GASTRITES

Les personnes malades de l'estomac et des intestins, âgées, faibles de poitrine ou convalescentes, celles auxquelles l'usage du chocolat et du café est défendu, trouveront dans le Racahout de Delangrenier un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable

que facile à digérer. Dépôt dans chaque ville. (Se méfier des contrefaçons).

Mal de Dents. — L'EAU du D<sup>r</sup> OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les Pharmacies.

LA PRESSE

Paris, 11, rue du Faubourg-Montmartre. Va publier un roman de M. EUGÈNE CHAVETTE LE COMTE OMNIBUS LE NUMÉRO : 15 cent. DÉPARTÉMENTS : 15 cent. ABONNEMENTS DÉPARTÉMENTS : 3 mois, 12 fr.; 6 mois, 23 fr.; 1 an, 44 fr.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémothoïdes, Migraines. Pharmacie, Grammont, Paris. — Bte 2,50. Poste 2,75

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant, A. Layton.

LA NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE. Établie à Paris, rue de Grammont, et rue du Quatre-Septembre, 18. FONDS DE GARANTIE : 118 millions. CONSEIL D'ADMINISTRATION : M. BOURCERET (F.), ancien Banquier, propriétaire, Président du Conseil. ADMINISTRATEURS : M. La Panouse (le Comte de), Propriétaire. M. Davillier (Henri) Régent de la Banque de France, anc. Président de la Chambre de Commerce de Paris. M. Lefebvre (Francis), anc. Banquier, ancien Régent de la Banque de France. M. Mallet (Henri), de la Maison Mallet frères et Co, Banquier. M. Hottinguer (le Baron Rodolphe), Banquier, Régent de la Banque de France. M. de Waru (A.), ancien Régent de la Banque de France. M. André (Alfred), Banquier, Régent de la Banque de France, membre de l'Assemblée Nationale. M. Rothschild (le Baron Gustave de), Banquier. M. Lutscher (André), de la Maison HENTSCH-LUTSCHER et Co, Banquier. M. Clausse (Gustave), Propriétaire. M. Demachy, de la Maison F.-A. SEILLIÈRE, Banquier, Régent de la Banque de France. M. Vuitry, ancien gouverneur de la Banque de France, ancien Ministre président du Conseil d'Etat. M. Pillet-Will (le comte), Banquier, Régent de la Banque de France. M. Denormandie, ancien Président de la Chambre des Avoués, membre de l'Assemblée Nationale. CENSEURS : M. Moreau (Frédéric), Négociant, Censeur de la Banque de France. M. Archéaon (Edmond-Alexandre), ancien Agent de Change. M. Le Lasseur, de la Maison PÉRIER frères, Banquier. DIRECTEUR : M. ONFROY (J.-S.-L.), ancien Négociant, anc. membre du Conseil Municipal de la ville de Paris. ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTÈRE Participation dans les bénéfices de la Co. RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE. Capitales payés aux Assurés décédés depuis l'origine de la Compagnie... 24,945,448 fr. Arrérages payés aux Rentiers... 124,094,191 fr. Bénéfices répartis aux assurés en cas de décès pour la vie entière... 11,358,052 fr. Aucune Compagnie n'a distribué une somme aussi importante aux Assurés de cette catégorie. S'adresser pour les renseignements, à MM. Bènech, Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre, à Gourdon; Bap<sup>te</sup> Planion, à Souillac.

SIROP ET PATE DE BERTHÉ A LA CODÉINE. Contre les Rhumes, la Bronchite, la Grippe et toutes les Affections de Poitrine. — Pour obtenir sûrement les effets de la Codéine, exiger la signature manuscrite : BERTHÉ, MM. Réveil, Chevalier, O. Henry, professeurs et membres de l'Académie de Médecine ayant constaté, dans un rapport authentique, que, en moyenne, 25 à 50 p. 100 des imitations ou contrefaçons des SIROP & PATE DE BERTHÉ ne contenaient pas de codéine. — Dans toutes les bonnes Pharmacies.

A VENDRE Un Domaine AVEC MOULIN. Situé sur les rivières du Lot, au lieu dit La Treille, commune de Balagnier, canton d'Asprières, composé de Bâtimens pour maîtres, Jardin, Terres, Chenevières, Prés, Vignes et Bois, et dépendant des successions de SIMON et FRANÇOIS LAVIT, frères. S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> LACROIX, notaire à Mousalès (Aveyron), chargé de la vente.

AVIS Une Société s'est formée à Douelle pour la construction d'un Pont suspendu sur le Lot; et elle désirerait traiter avec un entrepreneur avant le 14 courant, au plus tard. S'adresser à M. le Maire de Douelle.

AVIS On demande à Cahors, un domestique célibataire, sachant conduire les chevaux et connaissant le service d'une maison. S'adresser au bureau du journal.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS CHOCOLAT-MENIER EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Le 8 mars, à Toulouse, Hôtel du Midi, place du Capitole, commenceront les leçons de diction à l'usage des

BÈGUES professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90. — (Ecrire.)

MINISTÈRE DE LA GUERRE SERVICE DE L'HABILLEMENT FOURNITURE des principaux Effets de petit Équipement et des Epaulettes nécessaires aux Corps de troupes de toutes Armes pendant l'année 1875. Le 1<sup>er</sup> Mars prochain, il sera procédé, à Paris, par les soins de l'Intendant Militaire de la 20<sup>e</sup> Division, à l'adjudication publique avec concurrence restreinte, de la fourniture des principaux Effets de petit Équipement et des Epaulettes qui seront nécessaires, en 1875, aux corps de troupes de toutes Armes composant chacun des 18 corps d'armée de l'Intérieur et aux portions de corps stationnés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise. Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé à l'Intendance du 17<sup>e</sup> Corps d'armée, à Toulouse, dans les bureaux du Sous-Intendant Militaire de cette place, chargé du service de l'Habillement et dans chacune des Sous-Intendances de Foix, Auch, Montauban, Cahors et Agen. Les personnes qui voudraient concourir à cette fourniture pourront en prendre connaissance. Une collection des modèles-types des Effets à fournir, est déposée à la Sous-Intendance Militaire de Toulouse. Toulouse, le 3 Février 1875. L'Intendant militaire du 17<sup>e</sup> Corps d'Armée. VIGUIER

MASTIC DULAC Pour Greffer à Froid à l'usage de l'Arboriculteur et du Pépiniériste GRANDE ÉCONOMIE, RÉUSSITE ASSURÉE DES GREFFES. Propriétés du Mastic : Ne coule pas au soleil, conserve de la souplesse en se ramollissant à l'air libre, ne forme jamais croûte dans la boîte, ce qui permet de l'utiliser intégralement tout. Il est vendu avec toutes ces garanties. DÉPÔT GÉNÉRAL : Pharmacie LACOMBE, à Cahors. VENTE GROS ET DÉTAIL. PRIX DE LA BOÎTE POUR GREFFER 50 SUJETS : 0 fr. 60 c. A CEDER pour cause de décès, dans un chef-lieu d'arrondissement du département du Nord, une imprimerie avec journal, bien achalandée. S'adresser, pour les renseignements à MM. Havas, Laflite et Co, place de la Bourse, 8, Paris.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments, Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusques en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs. L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, forme 14 forts volumes in-4<sup>o</sup>, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier. ONT PARU : La 1<sup>re</sup> partie du TOME I<sup>er</sup>, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1<sup>re</sup> partie du TOME IV, Notes & Additions. Les compléments des TOMES I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important. Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication. On souscrit : à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger. Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

FLEURS ARTIFICIELLES. GARNITURES D'ÉGLISES. GARNITURES DE DEVANT D'AUTELS. MARIE BLANC FLEURISTE A CAHORS Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran. Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements. Garnitures d'autel or. Fournitures pour fleurs; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Papiers de toute couleur. Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux. Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitiennes; Feux d'artifice.

AVIS M. AUZERAL, ancien agent-oyer et géomètre, a l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il se charge de l'arpentage des propriétés; des expertises et des partages de famille; de la vente des propriétés en gros et en détail, soit à la commission soit à forfait. Son bureau est situé à Cahors, rue St-Barthélemy, 28, en face l'Eglise; il est visible tous les jours.

A LOUER UN CAFÉ A LIBOS (Tarn-et-Garonne). Bonne position. — S'adresser à BIOTTE, de Libos.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES. M<sup>me</sup> LINON FLEURISTE rue du Lycée, à Cahors Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.